LE DÉPARTEMENT
meuse

Ma fameuse idée

BUDGET PARTICIPATIF 2020

PLUS D'INFORMATIONS : meuse.fr ET

Sommaire

1. Pourquoi le Conseil départemental de la Meuse se lance dans un budget participatif **p.3**
2. Les grandes étapes du budget participatif **p.4**
3. Le calendrier détaillé de la 1ère étape : les ateliers de concertations **p.8**
4. Le déroulé et l'animation d'un atelier **p.9**
5. L'invitation envoyée à tous les Meusiens **p.10**
6. Quels sont les intangibles fixés par le Conseil départemental de la Meuse ? **p.10**
7. Le calendrier complet de l'opération **p.11**
8. La prochaine étape : l'appel à idées **p.12**
9. Le budget participatif vu d'ailleurs : l'expérience du Département du Gers **p.13**

Pourquoi le Conseil départemental de la Meuse se lance dans un budget participatif ?

Peu de départements se sont engagés dans cette démarche qui, nous en sommes convaincus, correspond **aux aspirations des français à mieux être associés** et à plus **participer à la vie publique**, à la politique dans sa noble signification au plus près de la cité et des territoires.

C'est à l'**unanimité** que notre assemblée a voté le 11 juillet dernier le principe du budget participatif **en lui donnant un premier cadre** et ce que nous appellerons ses têtes de chapitre.

Une de ses têtes de chapitre s'appelle la **co-construction**, principe au nom duquel les citoyens vont établir le **règlement du Budget participatif** doté d'un million d'euros que nous souhaitons mettre **au service des idées et des projets** des meusiens.

Nous sommes **dans l'écoute et la contribution** à un débat dont les conclusions appartiendront aux citoyens par les décisions qu'ils prendront prochainement.
Chaque étape, chaque modalité de la mise en œuvre du Budget Participatif sera soumise **au contrôle d'une Commission composée d'habitants de la Meuse et d'élus départementaux, dans des proportions dont nous discuterons au sein des ateliers.**

Nous souhaitons **faire confiance aux meusiens** pour qu'ils contribuent et s'investissent dans le **développement de la Meuse** en traduisant leurs idées dans des projets au service de **l'intérêt général.**

Bienvenue dans l'aventure du Budget participatif.

Les grandes étapes du budget participatif (1/4)

1ère étape

Le réglement du budget participatif

CO-CONSTRUIRE
les règles

Faire confiance à
L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Les grandes étapes du budget participatif (2/4)

2ème étape

L'appel à idée

Les habitants proposent des

IDÉES POUR AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE

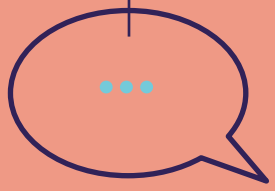

UNE DÉMARCHE FACILE

en faveur de

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les grandes étapes du budget participatif (3/4)

3ème étape

De l'idée au projet

UNE COLLABORATION INÉDITE

entre les citoyens et l'administration

Les agents départementaux au service des

IDÉES DES CITOYENS

Les grandes étapes du budget participatif (4/4)

4ème étape

Le vote des projets

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PRÉSENTATION

des projets

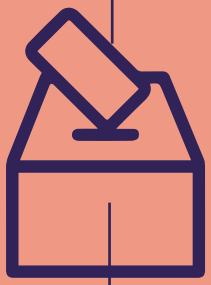

le choix des projets par

LE VOTE DES MEUSIENS

Le calendrier détaillé de la 1ère étape : les ateliers de concertation

Ateliers de concertation

Venez construire le règlement avec nous lors des ateliers organisés sur votre territoire "Qui peut déposer une idée ?", "Qui peut voter ?", "Faut-il plafonner le budget des projets ?" ou "Qu'est-ce qu'un projet jeune ?". Voici quelques exemples de questions auxquelles nous réfléchirons ensemble.

Les ateliers se complètent et traitent de différents thèmes. Le règlement final est soumis ensuite à une commission citoyenne dont vous pourrez faire partie.

Participez aux réunions de 19 h à 20 h 30

(ouvertures des portes à partir de 18 h 30)

7 Octobre	**VERDUN** Salle Cassin - Allée du Pré l'Évêque **Quels sont les principes du budget participatif ?**
8 Octobre	**BAR LE DUC** Salle Dumas - 1 place Sainte Catherine **Comment exprimer mon idée ?**
9 Octobre	**MONTMÉDY** Gymnase du collège - 14 rue de Villecloye **Quelles règles pour le vote ?**
10 Octobre	**COMMERCY** Salle des Roises - Rue de la Gare **Comment répartir le budget ?**

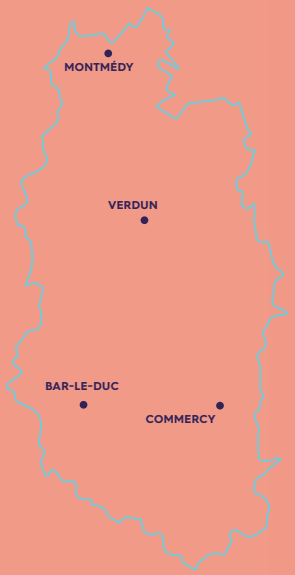

ENTRÉE LIBRE
PRÉ-INSCRIPTION POSSIBLE

PLUS D'INFORMATIONS SUR
meuse.fr ET AU **03 29 45 77 55**

N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER AUTOUR DE VOUS ET À PRIVILÉGIER LE COVOITURAGE POUR NOUS REJOINDRE.

Le déroulé et l'animation d'un atelier

4 réunions destinées à :

- **lancer la démarche**
- **co-construire le règlement** du budget participatif avec les Meusiennes et les Meusiens

Esprit des ateliers de concertation :

- **Simplicité**
- **Autonomie des participants**
- **Posture d'écoute**
- **Convivialité**

Déroulé type :

- **accueil** à l'entrée de la salle
- **introduction d'un élu** départemental sur les **fondements de la démarche**
- présentation du **fonctionnement** du budget participatif et du **déroulement de la soirée** par l'animateur
- atelier de co-construction **1ère question** puis restitution avec vote
- atelier de co-construction **2ème question** puis restitution avec vote
- atelier de co-construction **3ème question** puis restitution avec vote
- en plénière : **conclusion de l'atelier**
- **inscription à la Commission citoyenne**

L'invitation envoyée à tous les Meusiens

Le Département de la Meuse a besoin de vous pour mettre en place le BUDGET PARTICIPATIF 2020 !

Cette démarche de démocratie participative permet de vous mobiliser, au cœur de votre territoire en vous donnant un droit de décision et des moyens inédits.

Vous êtes invités à proposer des idées afin d'améliorer votre cadre de vie (dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement, des mobilités, des usages numériques, de l'entraide et des services à la personne...).

Ces projets d'intérêt général issus de cet appel à idées seront soumis au vote des Meusiens au printemps 2020. Pour réaliser ou acquérir les équipements nécessaires, le Département de la Meuse consacre 1 million d'euros à cette opération.

Quels sont les intangibles que fixe le Conseil départemental de la Meuse ?

Tout en laissant aux Meusiens une réelle prise de décision sur le règlement global de cette opération, seuls quelques points sont fixés par le Département :

- L'**Intérêt général prime** (seuls les particuliers et associations déposeront une idée) ;
- Les projets sont fléchés en **investissement** exclusivement ;
- Le Département souhaite allouer une enveloppe pour la **jeunesse** ;
- **Chaque canton** aura au moins un projet éligible sur son territoire.

Le calendrier complet du budget participatif

CALENDRIER COMPLET

CONSTRUISEZ LE RÈGLEMENT
Vous participez aux ateliers et définissez les règles

Octobre / Novembre 2019

PROPOSEZ VOTRE IDÉE
Vous déposez votre proposition sur internet et dans les lieux dédiés

Janvier / Février 2020

ÉTUDIONS VOTRE PROJET
Le Département analyse les idées recevables

Mars / Avril 2020

VOTEZ
Vous vous mobilisez pour les projets qui nous rassemblent

Mai / Juin 2020

BRAVO
Les lauréats bénéficient d'un financement pour réaliser leur projet avec le soutien du Département

Juillet 2020

La prochaine étape en janvier 2020 : l'appel à idée !

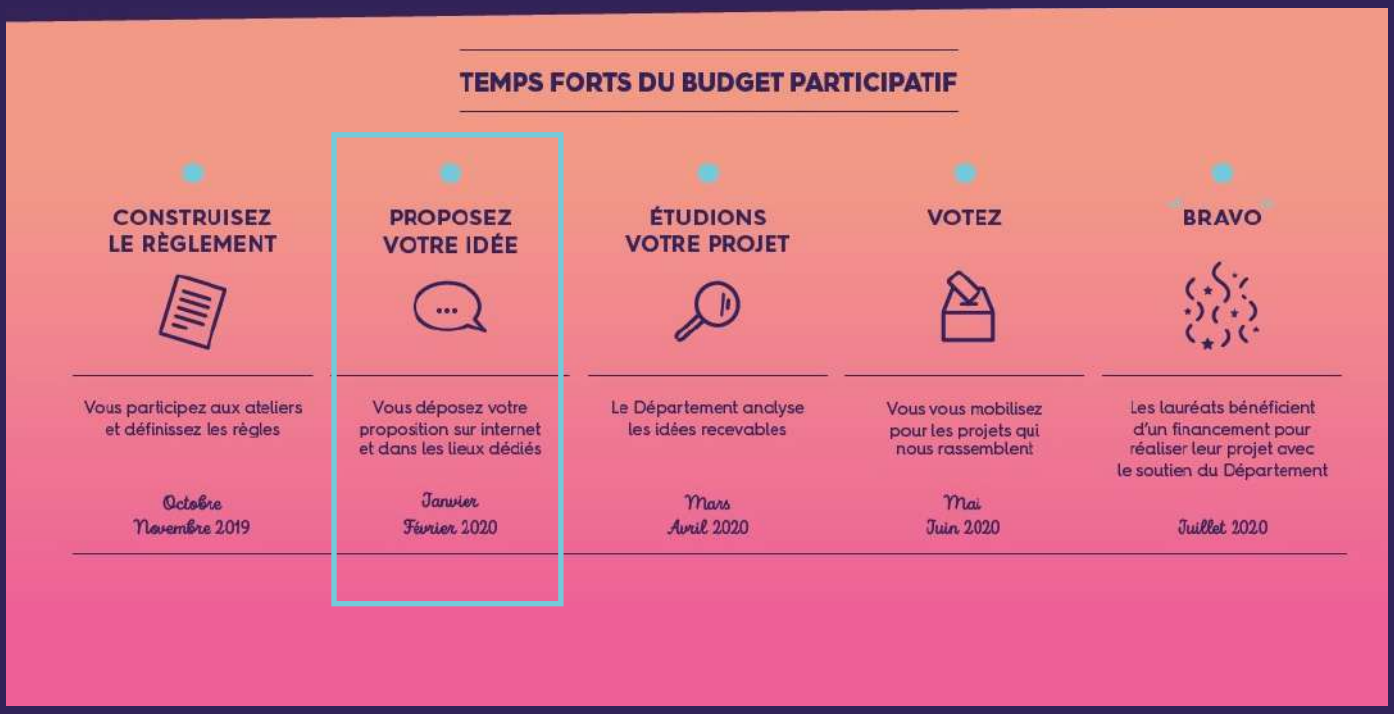

Le budget participatif vu d'ailleurs :
l'expérience du Département du Gers

(1/3)

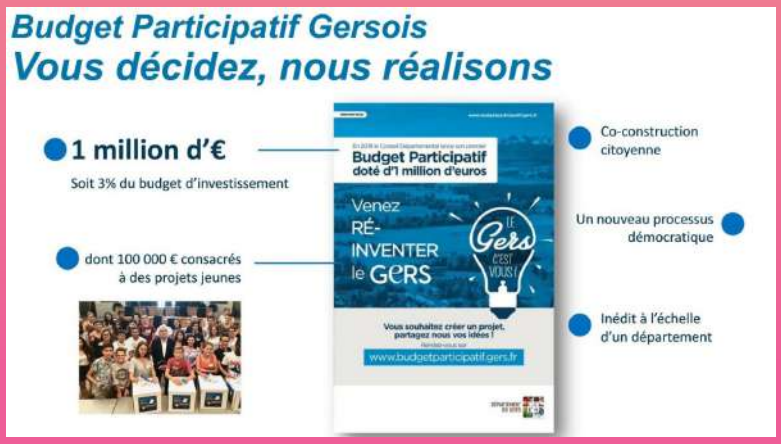

Le budget participatif vu d'ailleurs :
l'expérience du Département du Gers

(2/3)

Le 1er Budget Participatif Gersois en chiffres

- 4 grandes soirées « **Budget Participatif Gersois** » réunissant en moyenne 500 personnes
- 45 réunions publiques
- 41 marchés
- Plus de 1 000 idées déposées
- 375 projets soumis au vote
- 35 000 votants dont 20 000 sur Internet
- 100 000 choix exprimés
- 41 projets lauréats qui seront réalisés en 2019

Les points marquants du BPG#1

Ouverture la plus large possible
- Toutes les thématiques pouvaient être proposées
- Tout le monde ayant un lien avec le Gers pouvait déposer une idée et voter (jeunes, résidents français et étrangers, Gersois expatriés)
- Pas de plafond financier imposé a priori

Une proximité permanente du Département avec les Gersois pendant 8 mois
- Forte présence sur le terrain
- Accompagnement personnalisé des porteurs de projets (téléphone, mail, réseaux sociaux, kit de communication)

Simple, concret, accessible
- Simplicité des formulaires de dépôt d'idées et des modalités de vote
- Projets de vie quotidienne et de proximité
- Accessible sur la forme et géographiquement

Un budget 100% co-construit avec les citoyens
- Règles du BPG définies par les Gersois
- Idées déposées librement
- Campagne réalisée directement par les porteurs de projet
- Lauréats désignés uniquement par le vote citoyen

Le budget participatif vu d'ailleurs :
l'expérience du Département du Gers

(3/3)

Les 41 projets lauréats par thématique

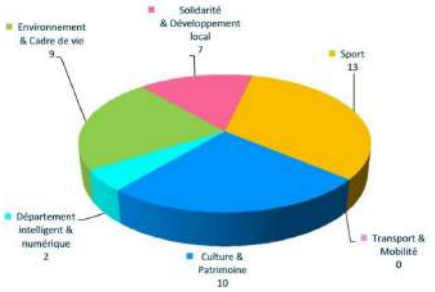

Thématiques	% des montants
Sport	32 %
Culture et Patrimoine	24 %
Environnement et Cadre de vie	22 %
Solidarité et Développement local	17 %
Transport et Mobilité	0
Département intelligent et numérique	5 %

Les 41 projets lauréats par tranche financière

- Plus de la moitié des projets lauréats est inférieure à 20 000 €
- Plus de 80 % des projets lauréats sont inférieurs à 50 000 €

Vos contacts presse

Chargée de presse
au Département de la Meuse
Ghalia POLMARD
ghalia.polmard@meuse.fr
03 29 45 77 15

Relais Presse sur cette opération
BUDGET PARTICIPATIF 2020
Etienne TAGNON
etienne.tagnon@meuse.fr
03 29 45 78 55 / 06 31 31 01 89

Ma fameuse idée

BUDGET PARTICIPATIF 2020

LE DÉPARTEMENT meuse